

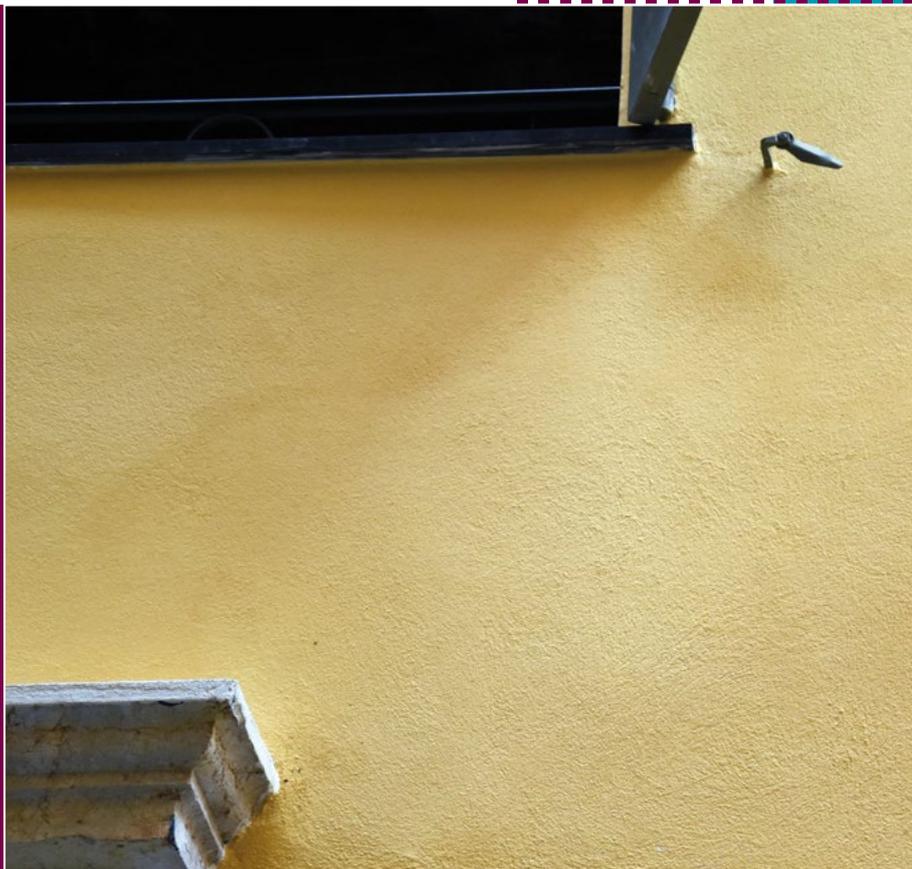
# SECTEUR SAUVEGARDÉ

## GRASSE

### RESTAURER/CONSERVER SES ENDUITS

**VOUS HABITEZ EN SECTEUR SAUVEGARDÉ (SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - SPR)**  
**VOS FAÇADES SONT UNIQUES. LEUR ESTHÉTIQUE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE.**

L'ensemble des travaux visant au ravalement de façade ou toute intervention sur la façade, est soumis au dépôt d'une déclaration auprès du service urbanisme de la mairie de Grasse, qui recueillera l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.



**Le fond de façade en enduit doit être vérifié par un examen attentif.**

Consultez un professionnel (artisan-maçon ou architecte) pour le diagnostic, le suivi et la réalisation des travaux.

En fonction de son état, la façade peut être soit nettoyée, soit réparée, soit reprise ponctuellement, soit nécessiter une réfection complète.

**Il faut distinguer une façade en pierre de taille et une façade en moellons de pierre.**

**La façade en pierre de taille** est composée de pierres taillées, sculptées et appareillées à joints fins pour être vues en façade ; c'est une surface noble et résistante aux intempéries (gel, pénétration d'eau, remontées de chlorures...)

**La façade en moellons de pierre** majoritaire dans le centre historique de Grasse, est composée de pierres sommairement dégrossies qui ont vocation à être enduites, afin de protéger le mortier de scellement des agressions climatiques. Sans enduit, ce type de maçonnerie se dégrade. On privilégiera les enduits à la chaux naturelles, particulièrement adaptés au bâti ancien. La chaux naturelle, aérienne ou hydraulique, assure la protection et l'isolation contre l'humidité des maçonneries de moellons bâtis au mortier de chaux.

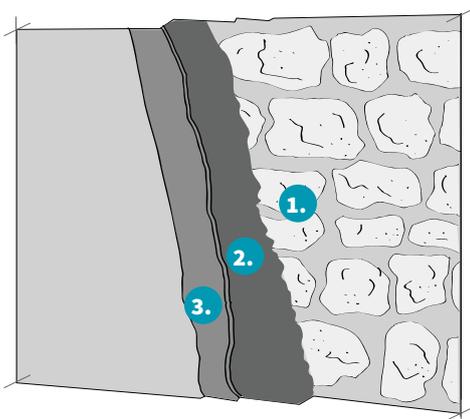
## L'enduit à la chaux est appliqué manuellement en trois couches successives :

**1<sup>ère</sup> couche : le gobetis**, couche d'accroche, permet le comblement des irrégularités de la façade

**2<sup>ème</sup> couche : le corps d'enduit**, exécuté en trois passes, au mortier sable et chaux hydraulique naturelle, encore très sablonneux

**3<sup>ème</sup> couche : la finition** à la chaux naturelle aérienne ou chaux assez grasse. Elle doit être talochée ou frottée très fin avec du sable finement tamisé. L'utilisation de ciment est interdite.

**Une dernière couche : le badigeon à la chaux** pour sa protection et sa décoration (voir fiche - Les teintes). La mise en teinte est assurée par l'application d'un badigeon de chaux coloré. L'utilisation de ciment est interdite.



LES 3 COUCHES  
D'UN ENDUIT  
À LA CHAUX

Mur de  
moellons

Les propriétés de la chaux permettent de préserver la maçonnerie traditionnelle et proposent une qualité de rendu d'une grande profondeur à la différence d'un enduit ciment.

- L'enduit à la chaux laisse respirer le mur.
- L'enduit-ciment emprisonne l'humidité.

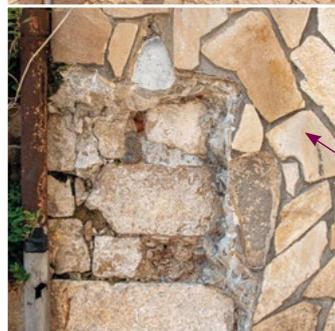
Une analyse des teintes de badigeons existantes avant restauration ou décroûtage peut être nécessaire afin d'affiner la teinte du badigeon.

**Faire réaliser des échantillons d'enduits pour valider :**

- Le grain de la couche finition et des échantillons de badigeon.
- La teinte de la façade.

Les pierres de tailles éventuelles (encadrements de baie, appareils de rez-de-chaussée, chaînages) ne doivent pas être enduites ou peintes afin de laisser apparents des traces ou des éléments d'architecture (appareils, baies murées). Une attention particulière sera apportée sur la liaison fine entre l'enduit et la zone de pierres apparentes.

Parce qu'ils sont rigides et imperméables, les enduits contemporains à base de ciment industriel sont interdits et proscrits. Ils emprisonnent l'humidité qui, de façon naturelle, transite à travers les murs anciens, et qui doit pouvoir être évacuée en s'évaporant à travers l'enduit. Le mur ne peut plus respirer, l'humidité se concentre et risque d'endommager la maçonnerie. À terme cela fragilise et menace la structure du mur.



## LES INTERDITS

- Les enduits en surépaisseur
- La mise à nu et le rejointement des moellons
- Les enduits mécaniques, synthétiques, ou d'inspiration fantaisiste
- Les enduits dits rustiques (jetés, écrasés, au rouleau...)
- Les enduits tyroliens
- Les enduits teintés dans la masse
- Les enduits gris ou blanc restant apparents
- Les peintures minérales
- Les mortiers à base de ciment sur des maçonneries hourdées à la chaux et inversement des mortiers à base de chaux sur des maçonneries hourdées au ciment
- Les imitations de matériaux (fausses pierres, fausses briques, etc...) sauf s'ils correspondent à la typologie et à l'époque de construction

### TOUT RAVALEMENT DE FAÇADE ENDUITE

s'accompagnera d'une réfection, d'une intégration ou dissimulation des canalisations et réseaux courants sur la façade (Eaux Pluviales, suppression des Eaux Usées/Eaux Vannes, eau potable, électricité, gaz, réseaux de communication, éclairage public ou privé, sonorisation, vidéosurveillance, etc...) et répondront aux conditions de l'article A1.11 - du PSMV : Boitiers, réseaux, antennes.